



	AVRIL	MAI	JUIN
Grandchamp-des-Fontaines	Mer. 01 Sam. 04 Sam. 11 Mer. 15 Sam. 18 Lun. 20 Sam. 25 Mer. 29	Sam. 02 Lun. 04 Sam. 09 Mer. 13 Sam. 16 Lun. 18 Sam. 23 Mer. 27 Sam. 30	Lun. 01 Sam. 06 Mer. 10 Sam. 13 Lun. 15 Sam. 20 Mer. 24 Sam. 27 Lun. 29
Nort-sur-Erdre	Lun. 13 Sam. 18 Sam. 25 Mer. 29	Lun. 04 Mer. 13 Sam. 23 Sam. 30	Sam. 06 Lun. 08 Sam. 20 Mer. 24
Notre-Dame-des-Landes	Sam. 11 Sam. 25	Sam. 09 Sam. 30	Sam. 13 Sam. 27
Petit-Mars	Sam. 04	Sam. 02	Sam. 13
Sucé-sur-Erdre	Sam.11	Sam. 23	Sam. 06
Vigneux-de-Bretagne	Sam. 04 Sam. 18	Sam. 02 Sam. 16	Sam. 06 Sam. 20

! Dépôt possible jusqu'à 16h sur l'ensemble des déchèteries.

Retrouvez les horaires et les consignes de tri en déchèteries sur www.cceg.fr ou scannez ce QR code :



À LA DÉCHÈTERIE

JE TRIE AUSSI



DATES DES COLLECTES PONCTUELLES

2ND TRIMESTRE 2026

Service Prévention et Gestion des Déchets
02 28 02 28 10 - dechets@cceg.fr

FERRAILLE, APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES, VÉGÉTAUX, OBJETS RECYCLERIE, AMIANTE

ATTENTION ! En dehors de ces jours programmés, aucun dépôt ne sera accepté.

APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



	AVRIL	MAI	JUIN
Grandchamp-des-Fontaines	Dépôts possibles tous les jours d'ouverture		
Nort-sur-Erdre	Lun. 13	Lun. 04	Sam. 06
	Sam. 18	Mer. 13	Mer. 10
	Sam. 25	Sam. 23	Sam. 20
	Mer. 29	Sam. 30	Mer. 24
Notre-Dame-des-Landes			Mer. 03
			Sam. 13
			Mer. 17
			Sam. 27

NOUVEAU !

Dépôts possibles sur les jours d'ouverture en avril et mai



Dépôt possible jusqu'à 16h sur l'ensemble des déchèteries.

NOUVEAU !

AU 1^{ER} JUIN 2026, LE MODE DE COLLECTE DES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES ÉVOLUE.

Afin de permettre une collecte systématique de ces appareils à chaque fermeture de sites, l'organisation suivante sera mise en place :

- Collecte quotidienne à **Grandchamp-des-Fontaines**
- Collectes ponctuelles sur **Nort-sur-Erdre** et **Notre-Dame-des-Landes**
- Arrêt de la collecte sur **Vigneux-de-Bretagne, Petit-Mars et Sucé-sur-Erdre**



BON À SAVOIR !

• Vos petits appareils électriques et électroniques peuvent être déposés sans obligation d'achat dans les magasins qui proposent ces produits à la vente.

• Si vous renouvelez votre électroménager, vous pouvez faire récupérer l'ancien gratuitement lors de votre achat, qu'il soit effectué en boutique ou en ligne.

AMIANTE



1m³ maximum par jour

	AVRIL	MAI	JUIN
Grandchamp-des-Fontaines		Du 25 au 30/05	
Nort-sur-Erdre	Du 20 au 25/04		
Notre-Dame-des-Landes			Du 29/06 au 04/07

- Avant de venir en déchèterie, l'amiante doit être emballé ou filmé hermétiquement
- Seuls les déchets d'amiante lié sont acceptés
- L'agent d'accueil n'est pas autorisé à manipuler les déchets d'amiante.

OBJETS RECYCLERIE



	AVRIL	MAI	JUIN
Grandchamp-des-Fontaines	Dépôts possibles tous les mercredis matins		
Sucé-sur-Erdre	Dépôts possibles tous les samedis matins		

Vous pouvez également les apporter à la boutique solidaire de la Recyclerie à Nort-sur-Erdre*. Retrouvez les autres boutiques, les objets acceptés et les horaires sur : www.recyclerienordatlantique.org

*sauf pour les objets volumineux (meubles...) à déposer uniquement en déchèteries.

VÉGÉTAUX



2 permanences de broyage de végétaux par an. Apportez vos branchages et repartez gratuitement avec du broyat pour pailler votre jardin ou pour équilibrer votre compost.

Prochaine permanence : Samedi 4 avril à Grandchamp-des-Fontaines

Pour préserver la biodiversité et protéger la nidification des oiseaux, j'évite de tailler mes haies entre le 15 mars et le 15 août.

